

1. Règlements

Pour les réservations effectuées sur le site www.peydebe.fr les paiements sont traités par le système de CB sécurisé de « One Shot Pay », le montant du séjour ou de l'acompte sera débité de votre carte bancaire à la réservation.

Pour les réservations effectuées par téléphone ou par Email, le montant du séjour ou de l'acompte sera réglé par le système de CB sécurisé de « One Shot Pay », par chèque, chèques vacances ou virement bancaire à la réservation. Une option sur un séjour est valable 7 jours à défaut de réception du règlement dans ce délais l'option sera levée.

Le solde du séjour est à régler avant les 10 jours de la date du séjour, dans le cas ou le solde ne serait pas réglé à cette date limite le séjour sera annulé et l'acompte non remboursé.

Une caution bancaire de 200€ sera demandée à l'arrivée du client, celle-ci pourra être effectuée soit par chèque soit par carte bancaire. Cette caution servira à couvrir des éléments accessoires, y compris, mais non limité à, la casse, les dommages aux biens de l'hébergement, les frais de nettoyage en raison de la chambre laissée dans un état de propreté inacceptable et les entorses aux règlements tels que fumer dans les cabanes.

2. Modification ou annulation

1. CAS DE FORCE MAJEURE (Covid-19 et autre pandémie déclarée) :

Sauf décret ou ordonnance prévalant sur les conditions énoncées ci-dessous, tout séjour ne pouvant être honoré, sera soumis aux dispositions suivantes :

- i. En cas de nouvelles mesures gouvernementales (restrictions kilométriques, confinement national ou local, fermeture des établissements ou des frontières, etc.) empêchant votre venue, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois.
- ii. Si un des occupants est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- iii. Si un des occupants est cas contact au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif de l'assurance maladie, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- iv. Si votre enfant mineur est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale.

Pour toute demande de report de séjour pour cas de force majeure, merci de faire parvenir votre requête par email à l'établissement aux coordonnées indiquées sur votre confirmation de séjour. En

revanche, si vous souhaitez annuler ou reporter votre séjour mais que vous n'avez pas de justificatif à fournir, les conditions d'annulation et de modification mentionnées ci-dessous s'appliqueront.

2. Annulation et modification HORS CAS DE FORCE MAJEURE :

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite, de préférence par e-mail, à reservation@peydebe.fr, vous sera systématiquement demandée.

En vertu de l'article L221-28 du code de commerce, vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation sur les prestations de services d'hébergement.

3. Annulation avant votre séjour, par vous-même :

En cas de maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant inscrit, le séjour sera intégralement remboursé sur bulletin d'hospitalisation ou certificat de décès.

Pour tout séjour annulé et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent :

- à plus de 30 jours de la date d'arrivée, l'annulation a lieu avec frais : 10 % de frais de dossier seront appliqués.
- entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 50% du montant du séjour.
- pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à l'établissement.

4. Modification avant votre séjour :

A plus de 7 jours du séjour, la modification peut avoir lieu avec frais, selon disponibilités, sur l'année civile en cours uniquement.

- 10 % de frais de dossiers seront appliqués.

A moins de 7 jours de votre séjour, la date du séjour ne pourra être modifiée.

5. Modification ou annulation de séjour par l'établissement AVANT votre arrivée :

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, il vous sera proposé :

- o Le report de votre séjour en hébergement à une date ultérieure

En cas d'indisponibilité de l'hébergement (exemple : doublon de réservation, fermeture exceptionnelle, etc.), l'établissement s'engage à vous prévenir le plus rapidement possible de cette déconvenue. Dans un premier temps, un report de séjour ou un relogement vous sera proposé. Si aucune de ces solutions ne sont applicables, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

6. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE :

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre hébergement, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

3. Tarifs

Sauf sélection du supplément, le prix de base comprend :

- Nuitée(s). Nombre suivant offre souscrite.
- Petits-déjeuners. Nombre suivant offre souscrite.
- Linge de lit (lits faits à l'arrivée).
- Pour une réservation de 2 personnes 1 lit 160×200 cm ou 180×200 cm fait.
- Pour une réservation de 3 personnes 1 lit 160×200 cm ou 180×200 cm + 1 lit 80×200 cm faits.
Pour une réservation de 4 personnes 1 lit 160×200 cm ou 180×200 cm + 2 lits "Twin" 80×200 cm faits.
- Pour une réservation de 5 et 6 personnes 1 lit 160×200 cm ou 180×200 cm + 2 lits "Twin" 80×200 cm + 1 lit superposé (2pers) faits.
- Linge de toilette. Un set tous les 2 jours par personne.
- Dépôt et récupération des bagages de l'accueil à votre cabane château.

Le prix de base ne comprend pas :

- Déjeuner ou dîners (en supplément voir carte).
- Boissons non alcoolisées ou alcoolisées servis avant, pendant ou après les repas (en supplément voir carte).
- Les boissons du mini-bar (en supplément voir carte).
- Recharge voiture électrique (voir prix sur le site).

Dans le rare cas d'une erreur tarifaire, vous serez contactés dans les plus brefs délais pour vous proposer la solution la plus adaptée.

Taxes et frais : Toutes taxes comprises. Une taxe de séjour (1€/jour/pers) sera à payer en supplément pour les personnes ayant 18 ans et plus.

4. Capacité

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

5. Enfants

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

6. Conditions particulières

- Il n'est pas autorisé d'apporter ou de se préparer des repas dans la cabane château.
- Il n'est pas autorisé d'apporter des boissons alcoolisées achetées hors du domaine.

7. Animaux

Les animaux ne sont pas admis.

8. Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. La direction ne pourra être tenue responsable de vols ou de perte dans les hébergements.

9. Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 5 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

- Cabanes Châteaux – Le Peydébé - 41 rue voltaire – 43100 Brioude

10. Consommation d'alcool et de cigarettes

- Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les hébergements ou dans les accès.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements.

11. Litige

En cas de litige, soit la compétence de votre lieu de résidence au moment de la signature du contrat, soit la compétence du Tribunal de Clermont-Ferrand est reconnue.

Version 1.04 du 01-04-2022 D76